

7 février 2019

Nombreuses actions et grèves chez les agent.e.s des finances publiques

Au fil des ans, la situation de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) n'a cessé de se dégrader : 40 000 emplois y ont été supprimés depuis 2002 alors que la charge de travail n'a cessé de croître comme le démontrait notre dossier « La DGFIP, dix ans après », le pouvoir d'achat des agent-es baisse (comme celui de l'ensemble des fonctionnaires), les perspectives d'avancement de carrière se rétrécissent et, globalement, les conditions de travail se dégradent.

Les missions de la DGFIP sont pourtant essentielles à la vie en société : gérer, recouvrer et contrôler l'impôt, gérer les comptes des collectivités locales et des établissements publics, assurer les missions foncières et cadastrales, traiter les réclamations, gérer le patrimoine immobilier de l'État, gérer la dépense publique, combattre la fraude fiscale, etc.

L'arrivée du prélèvement à la source n'a rien arrangé : outre que ce changement dans la collecte de l'impôt sur le revenu s'avère plus complexe que ce que les pouvoirs publics ont « vendu » aux contribuables, il se traduit par une surcharge de travail qui, pour une très large part, est durable : au-delà de l'impact de la nouveauté, il faudra bien procéder aux révisions de taux de prélèvement tout au long de l'année à chaque changement de situation familiale et financière...

Or, plutôt que de consolider et de renforcer la DGFIP, le gouvernement a choisi, en toute connaissance de cause, de poursuivre la réduction de ses moyens humains et sa déstructuration. Le tout, sur fond de remise en cause du statut général et de nombreux droits des fonctionnaires.

Pour dénoncer ces orientations et défendre le service public, depuis la fin janvier, et avant ce 5 février, plus de 30 actions ont été recensées à la DGFIP.

Les centres prélèvements service et les centres de contact (Chartres, Pau, Strasbourg, Valence, Montpellier, Quimper, Lille, Arras, Nancy, etc) ont connu des mouvements de grève avec des taux de grévistes importants, dépassant fréquemment les 50 %.

Dans d'autres services, des actions de grève (Tarn, Loire-Atlantique, Haute-Garonne, Val-de-Marne, Pyrénées-Orientales, Gironde, Landes, La Réunion, Pyrénées-Atlantique..) ont également eu lieu ces derniers jours (avec des fermetures de services à la clef).

D'autres actions, de type interpellations de la presse, du public et des responsables administratifs, ont également été organisées dans plusieurs départements (Aveyron, Var, Moselle, Finistère, Corse, Vosges, Paris, Côte-d'or, Aisne, Haute-Loire, etc).

Ce 5 février marquait un nouveau temps fort de la mobilisation à la DGFIP à l'occasion de la journée de grève interprofessionnelle avec près de 15 % des agent-es en grève ; une mobilisation une nouvelle fois supérieure à celle de la Fonction publique et ce, dans une période où les actions se succèdent à la DGFIP.

Les actions vont se poursuivre à la DGFIP : d'ores et déjà, plusieurs départements et directions spécialisées ont décidé de poursuivre leur action par l'interpellation du public, des élus et des responsables administratifs. De nouvelles actions de grève sont également envisagées.

Le sentiment des agent-es est général : «la coupe est pleine».